

SOSLM 154/10

92h1

(1966)

A

pour la suite donnée  
à ce dossier V.D. 9241 Subvention aux Sociétés d'a-  
gents (année 1953)

Subvention au "Sanatorium des Cheminots"

Lettre du S.C. à la SNCF

d9

31. 5.44  
C.A. 7. 6.44 21 Qd  
17. 6.44

Subvention au "Sanatorium des Cheminots"

## LE SANATORIUM DES CHEMINOTS

Paris, le 17 juin 1944

Comme suite à la décision du  
Conseil du 7 juin 1944.

C O P I E

Monsieur le Président du Conseil  
d'Administration de la Société Nationale des  
Chemins de fer français  
88, rue Saint-Lazare

P A R I S (9ème)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens d'être avisé par M. le Directeur du Service Central du Personnel que le Conseil d'Administration de la S.N.C.F. a bien voulu approuver, au cours de sa séance du 7 juin courant, l'attribution d'une subvention exceptionnelle de UN MILLION de francs destinée à permettre à notre Oeuvre la reprise de l'exploitation de sa Section féminine installée dans l'Etablissement de Champrosay et qui a subi d'importants dégâts au cours du bombardement du 29 mai dernier.

Au nom du Conseil d'Administration du Sanatorium des Cheminots, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous remercier bien vivement de ce geste de particulière bienveillance qui sera hautement apprécié par la corporation tout entière.

Je puis vous donner l'assurance que cette somme sera utilisée au mieux des intérêts des malades qui nous sont et nous seront confiées.

En vous renouvelant toute notre gratitude pour la sympathie que vous avez bien voulu nous témoigner à l'occasion de l'épreuve douloureuse que nous venons de traverser, je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mes sentiments les plus respectueusement dévoués.

Le Président du Conseil d'Administration,

Signé : GALLEY.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 7 juin 1944

---

Questions diverses

Subvention exceptionnelle  
au Sanatorium des Cheminots.-

P.V. (p.9) Sur la proposition de M. LE PRESIDENT, le Conseil alloue une subvention exceptionnelle de 1 million de francs au Sanatorium des Cheminots, en vue de permettre la reprise de l'exploitation de la Section Féminine du Sanatorium installée dans l'établissement de Champrosay.

Notes de séance (p.21)

M. LE PRESIDENT.- J'ai reçu du Président du Sanatorium des Cheminots une lettre en date du 31 mai 1944, demandant une subvention initiale de 1 million, pour permettre de reprendre l'exploitation de la section féminine de ce sanatorium.

Il s'agit du Sanatorium de Champrosay qui a été à peu près entièrement détruit par le bombardement.

Je vous propose de donner satisfaction à cette demande et de verser une subvention d'un million de francs quitte à la réviser ultérieurement si les besoins apparaissaient plus étendus.

Le Conseil approuve la subvention.

CA 7 juin 1944

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Le Directeur Général

Paris, le 3 juin 1944

- COPIE -

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre la lettre ci-jointe qui vous est adressée par M. CALLEY, Président du Sanatorium des Cheminots, et qui ~~lui~~ a été remise par lui au Service Central du Personnel.

M. CALLEY présente une demande de subvention exceptionnelle de un million de francs destinée à permettre la reprise de l'exploitation de la section féminine du Sanatorium installée dans l'établissement de Champrosay qui, ainsi que vous avez pu le constater, a subi d'importants dégâts lors du bombardement du 28 mai dernier.

Cette somme est destinée à l'acquisition du matériel médical et de l'ameublement indispensables à la réouverture de l'établissement.

Je suis d'avis de venir en aide au Sanatorium des cheminots et, compte tenu des circonstances tragiques qui ont amené la destruction d'une partie importante de l'établissement de Champrosay, je donne un avis très favorable à la demande présentée : je pense cependant qu'il faudrait que nous ayons un droit de regard sur l'utilisation de la somme : nous pourrions en charger M. FLAMENT.

Votre respectueux et dévoué,

Le Directeur Général,

Signé : LE BESNERAIS.

Monsieur le Président du Conseil d'Administration.-

" LE SANATORIUM DES CHEMINOTS "

D. 47323/4

- COPIE -

Ris-Orangis, le 31 mai 1944.

Monsieur le Président,

En vue de nous permettre de reprendre l'exploitation de notre Section Féminine, pour laquelle nous entreprenons dès maintenant les recherches nécessaires pour la location d'une propriété, appropriée et l'acquisition du matériel médical et d'ameublement indispensables, nous avons l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une subvention initiale de un million de francs.

Dans l'espoir que vous voudrez bien réservé un accueil favorable à notre demande, je vous en exprimer par avance notre profonde gratitude, et en vous renouvelant toute notre reconnaissance pour les marques d'intérêt que vous nous avez témoignées dans la douloureuse épreuve que nous traversons, je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus respectueusement dévoués.

Le Président du Conseil d'Administration,

Signé : CALLEY.

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Chemins de fer français.-

## "LE SANATORIUM des CHEMINOTS"

D. 47323/4

Ris-Orangis, le 31 mai 1944

Monsieur le Président,

En vue de nous permettre de reprendre l'exploitation de notre Section Féminine, pour laquelle nous entreprenons dès maintenant les recherches nécessaires pour la location d'une propriété appropriée et l'acquisition du matériel médical et d'ameublement indispensables, nous avons l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une subvention initiale de un million de francs.

Dans l'espoir que vous voudrez bien résERVER un accueil favorable à notre demande, je vous en exprime par aérvance notre profonde gratitude, et en vous renouvelant toute notre reconnaissance pour les marques d'intérêt que vous nous avez témoignées dans la douloureuse épreuve que nous traversons, je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus respectueusement dévoués.

Le Président du Conseil d'Administration,  
signé : CALLEY.

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la S.N.C.F.